

# Procès-verbal de l'Assemblée Cantonale du samedi 29. octobre 2005 à Saillon

## Ordre du jour

1. BIENVENUE
2. HOMMAGE AUX DEFUNTS
3. CONTRÔLE DES PRESENCES
4. NOMINATION DES SCRUTATEURS
5. PROCÈS-VERBAL DE L'AG DU 30.10.2004 À COLOLLOMBEY-MURAZ
6. RAPPORTS:
  1. DU PRESIDENT
  2. DE LA COMMISSION MUSICALE
  3. DU SERVICE DES VETERANES
  4. APPROBATION ET DECHARGE
7. LECTURE DES COMPTES 2004/2005
  1. RAPPORT DES VERIFICATEUR
  2. APPROBATION ET DECHARGE
8. FINANCES 2005/2006
  1. COTISATIONS
  2. BUDGET
9. ATTRIBUTION DE LA FÊTE CANTONALE 2009
10. FÊTE CANTONALE 2005
  1. RAPPORT DU C
  2. DECISION AU SUJET DU CONTRÔLE DES MUSICIENS POUR LA FÊTE CANTONALE DE 2009
  3. ELECTIONS STATUTAIR
11. ADMISSION - DEMISSION
12. HONORARIAT
13. ATTRIBUTION DU LIEU DE L'AG 2006
14. DIVERS

### 1. Bienvenue

Convoquée pour 10h00, l'AG débute avec quelques minutes de retard car les dernières installations techniques demandent quelques réglages supplémentaires. Notre Président, Daniel VOGEL, souhaite dans nos deux langues « cantonales » la bienvenue aux invités et délégués à Saillon où les couleurs automnales sont absolument extraordinaires ! Il précise que les débats se dérouleront en français, comme nous sommes dans le Valais romand, et que la traduction est assurée par notre ancien collègue Gilbert BRIAND que nous remercions vivement pour sa disponibilité. Notre 128ème assemblée générale a été convoquée, selon l'article 13, dans les délais statutaires. Elle se déroulera selon l'ordre du jour. Il salue les autorités musicales et civiles qui nous honorent de leur présence et assistent à nos débats, Mesdames et Messieurs :

Alex OGGIER	Membre d'honneur de la CISM, et Président d'honneur de l'ASM et de l'ACMV
Josef ZINNER	Président d'honneur de l'ASM et de l'ACMV
André RHONER	Président d'honneur de l'ACMV et membre du comité de l'ASM
Georges ROTEN	Président d'honneur de l'ACMV
Otto WYER	Vice-président d'honneur de l'ACMV
Ambroise BRIGUET	Vice-président d'honneur de l'ACMV
André FRELY	Vice-président d'honneur de l'ACMV
Claude ROCH	Conseiller d'Etat et membre d'honneur de l'ACMV
Herbert DIRREN	Membre d'honneur de l'ACMV et Président de la délégation Valaisanne de la Loterie romande
Marcel MANGISH	Président du Grand-conseil

Alba MESOT	Présidente de la commune de Saillon
Elisabeth RHONER	Marraine de la bannière
Reynald MELLY	Ancien membre du comité de l'ACMV
Gilbert BRIAND	Ancien membre du comité de l'ACMV
Henri SARRADIN	Ancien membre du comité de l'ACMV
Charly TERRETTAZ	Ancien président de la CM de l'ACMV
Albin WILLISCH	Président de l'Association des musiques du Haut-Valais (OMV)
Manfred WALPEN	Président de la Fédération du district de Conches
Erwin KUONEN	Président de la Fédération du district de Brigue
Anton MOOSER	Président de la Fédération du district de Viège
Henri PHILIPPOZ	Président de la Fédération radicale du centre
Maurice VAUDAN	Président de la Fédération DC du centre
Georges FORNAY	Président de la Fédération des musiques du Bas-Valais
Willibald BERCHTOLD	Président de l'Amicale des vétérans du Haut-Valais
Aimé GONTHIER	Président de l'Amicale des vétérans du Valais romand
Bernard REYNARD	Ancien banneret de l'ACMV
Pierre-André CURCHOD	Banneret cantonal
Dominique CHERVAZ	Vice-président du CO de la fête cantonale de Collombey
Willy ECOEUR	Vice-président du CO de la fête cantonale de Collombey
Alain DORMOND	Membre du comité du CO de la fête cantonale de Collombey
François-Xavier DELACOSTE	Directeur du conservatoire cantonal de Sion
Ronald FAVRE	Représentant de l'ARDM
Jean-Maurice DELASOIE	Représentant de l'ARDM
Almir JAQUIER	Service culturel de MIGROS VALAIS

La déléguée et les délégués des associations neuchâteloise et fribourgeoise. Les membres de la commission musicale de l'ACMV. Les Présidents, directeurs, musiciennes et musiciens des sociétés organisatrices de notre Assemblée générale.

*Un salut amical et tout particulier est adressé aux représentants de la presse valaisanne. Il s'agit de la presse écrite, radio et télévision. Nous les remercions pour la publication de nos diverses activités et pour la fructueuse collaboration avec toutes nos sociétés.*

Par contre différentes personnalités se sont excusées:

Jean-René FOURNIER	Conseiller d'Etat
Wilhelm SCHNYDER	Membre d'honneur de l'ACMV et ancien Conseiller d'Etat
Bernard COMBY	Membre d'honneur de l'ACMV et ancien Conseiller d'Etat
Emil KNUBEL	Vice-président d'honneur de l'ACMV
Edy NEISSIER	Vice-président d'honneur de l'ACMV

Marcel FILLIEZ	Vice-président d'honneur de l'ACMV
Nathalie BOLLIN	Ancienne membre du comité de l'ACMV
Marcel BORNET	Ancienne membre du comité de l'ACMV
Blaise HERITIER	Président de la CM de l'ASM
Jean-Raphaël FONTANNAZ	Rédacteur romand d'UNISONO
LATTION Antoine	Président du CO de la fête cantonale de Collombey
Amadée SCHNYDER	Président de la CM de l'OMV
Hans SEEBERGER	Président de la Fédération du district de Rarogne occidental
Adalbert GRAND	Président de la Fédération du district de Loèche
Marie-Noëlle MASSY-MITTAZ	Présidente de la Fédération de Sierre et Loèche
Sandy MONNET	Président de la FMVC
Armin KIECHLER	Président de l'Amicale des Trompettes et Tambours militaires du Haut-Valais
Gérard FELLAY	Président de l'Amicale des Trompettes et Tambours militaires du Valais romand
Christian DELADOEY	Secrétaire du CO de la fête cantonale de Collombey
Karin PERRAUDIN	Députée
Robert MUSOLLA	Député

Les Associations cantonales jurassienne, genevoise et vaudoise.

Avant de passer au point 2 de l'ordre du jour, Madame Müller nous présente magnifiquement la prochaine fête fédérale qui aura lieu à Lucerne en juin 2006, répartie sur deux week-ends. « **CA C'EST DE LA MUSIQUE** » est la devise de la manifestation qui sera grandiose, autour du fameux pont de bois et au bord du lac des Quatre Cantons. La journée officielle se déroulera lors du premier week-end. Madame Müller, dans son exposé, n'a pas oublié de mettre en exergue tous les nombreux et importants sponsors qui contribuent à la réussite de cette gigantesque organisation dont le budget avoisine les CHF 5 millions ! Lucerne est prête pour accueillir 535 sociétés (100 de plus qu'à Fribourg !) dont 30 valaisannes.

*Le Président remercie Madame Müller pour sa brillante présentation. Prestation faite en français svp ! Il souhaite pleins succès au CO de Lucerne. Ensuite le président a le plaisir de donner la parole à Monsieur Herbert DIRREN, Président de la délégation valaisanne de la Loterie Romande.*

Monsieur Herbert DIRREN se fait un immense plaisir d'annoncer que, suite à la demande faite par les instances dirigeantes de l'ACMV, un montant de CHF 120'000.- va être alloué aux sociétés valaisannes qui participeront à la fête fédérale de 2006, soit CHF 4'000.- par entité !

*Le Président, sous un tonnerre d'applaudissements, remercie chaleureusement la Loterie Romande représentée par Monsieur Herbert Dirren. Il profite d'ailleurs de souligner les excellents contacts qui perdurent depuis fort longtemps. Madame Alba MESOT, Présidente de la commune, nous fait l'honneur d'assister à nos assises. Le président profite donc de lui céder le devant de la scène.*

Elle nous présente, avec beaucoup d'enthousiasme, sa Commune de Saillon et nous invite d'ailleurs à la parcourir après notre assemblée. Le vieux bourg, situé en dessus de notre lieu de rencontre annuelle, mérite le détour. Situé en plein vignoble, Saillon a le privilège d'avoir cadastré la plus petite vigne du monde ! Il faut également se balader sur le sentier de Farinet. Et pourquoi ne pas terminer sa journée « Aux Bains » !

*Le Président la remercie pour son allocution dynamique et pour l'apéritif qui suivra.*

## 2. Hommage aux défunts

Le Président nous demande d'avoir, en ce jour de retrouvailles, une pensée pour les neuf amis musiciens qui nous ont quittés pour l'orchestre céleste. Ses meilleures pensées vont aux familles en deuil. Guy Marclay, vice-président romand, cite le nom des disparus et nous gratifie d'émouvantes paroles.

*Il demande à l'assistance de se lever pendant que les musiciens de la Lyre et de l'Helvétienne nous interprètent une pièce de circonstance.*

## 3. Contrôle des présences

Le contrôle des présences révèle la participation suivante :

*Sociétés présentes*                      121    représentées par 222 délégués

*Sociétés excusées*                        2

*Sociétés absentes*                        27

Ainsi 29 sociétés se verront amendées, selon le nouveau tarif adopté lors de l'AG 2004. (CHF 200.00)

*Avant de poursuivre le Président invite les délégués présents à se munir de la carte de banquet, si cela n'est pas encore fait ou de profiter des cartes restantes. Le président, avant de poursuivre l'ordre du jour, rappelle que le vote par bulletin secret peut être demandé par le comité ou le quart des délégués présents, conformément à l'article 16 ch. 2 des statuts. Cette possibilité n'étant pas souhaitée, par les deux parties, toutes les décisions de ce jour seront votées à main levée.*

## 4. Nomination des scrutateurs

Le comité propose la nomination des deux scrutateurs suivants :

M. Bernard REYNARD, ancien banneret, l'Echo du Prabé, Savièse

M. Dietmar WILLA, l'Illhorn, La Souste

*Ces personnes sont acceptées à l'unanimité par main levée.*

## 5. Procès-verbal de l'AG du 30.10.2004 à Collombey-Muraz

Ce document vous est parvenu, par poste, le 11 février 2005. Il figure également depuis mars sur notre site internet. Le Président ouvre la discussion à son sujet. La parole n'étant pas demandée, il soumet le procès-verbal de l'AG 2004 au vote. Celui-ci est accepté à l'unanimité et décharge est donnée à son auteur Léo CLAUSEN. Le Président ne manque pas de remercier chaleureusement son secrétaire.

## 6. Rapports

Les différents rapports, réunis dans un fascicule vert, étaient à votre disposition au début de cette assemblée. Chaque rapporteur fera un court résumé et ensuite nous en débattons, si nécessaire.

### 6.1 Rapport du président

Daniel VOGEL

### 6.2 Rapport de la commission musicale

Victor BONVIN

### 6.3 Rapport du service des vétérans

Rémy PONT pour le Bas-Valais

Daniel AMBORD pour le Haut-Valais

## **6.4 Approbation et décharge**

*Avant le vote de ces différents rapports la discussion est ouverte. La parole n'étant pas utilisée, le Président demande l'approbation et décharge aux délégués. Ces trois rapports sont acceptés, à main levée, à l'unanimité. Il félicite les auteurs pour leur engagement et remercie l'assemblée pour sa confiance.*

## **7. Lecture des comptes 2004/2005**

Le caissier, Pierre-Alain ORSINGER, nous présente les comptes 2004/2005 qui ont été clôturés au 30 septembre 2005, sur grand écrans. Il débute par le décompte de la Loterie Romande. Ce décompte se solde par une réserve au bilan de CHF 34'610.- *Les comptes bouclent avec un total de recettes de CHF 250'773.04 et un total de dépenses de CHF 245'811.96, ce qui donne un bénéfice d'exploitation de CHF 4'961.08. Suite à l'augmentation de la réserve de CHF 720.- pour cours, le bénéfice se monte à CHF 4'241.08. Il donne ensuite la lecture du bilan qui s'élève à CHF 102'043.47. Le Président ouvre la discussion sur les comptes. Personne n'intervient.*

### **7.1 Rapport des vérificateurs**

*Les comptes de l'exercice écoulé ont été contrôlés le 18.10.2005 par les sociétés vérificatrices la LEUCA de Loèche-Ville et la LEONARDINE de St-Léonard. Monsieur Bächler donne lecture du rapport et souligne l'excellente tenue et présentation des comptes de l'ACMV et propose à l'AG d'accepter les comptes et de donner décharge au caissier. Le Président ouvre la discussion sur les comptes. Elle n'est pas utilisée.*

### **7.2 Approbation et décharge**

*Les comptes sont acceptés à l'unanimité et décharge est accordée au caissier. Ce dernier est remercié par acclamation.*

## **8. Finances 2005/2006**

### **8.1 Cotisations**

Le comité vous propose de maintenir la cotisation actuelle, soit CHF 4.00 par musicien pour l'année 2005/2006. *La discussion est ouverte. Le Président considère votre silence comme une approbation.*

### **8.2 Budget**

*Le budget est présenté par le Caissier. Celui-ci prévoit des recettes pour CHF 244'500.- et des dépenses pour CHF 241'500.-, ce qui nous donne un bénéfice pour le futur exercice de CHF 3'000.-*

*le Président donne la parole aux délégués qui ne l'utilisent pas. Cela prouve, une fois de plus, leur totale confiance au comité. MERCI. Le budget est voté et accepté, à l'unanimité, par main levée.*

*Le comité de l'ASM nous fait l'honneur d'être représenté par Monsieur André RHONER, qui est également notre Président d'honneur. Le Président le remercie pour son engagement et son travail au sein du comité central et lui cède volontiers le micro.*

Tout d'abord, Monsieur André RHONER tient aussi à remercier la Loterie Romande pour sa grande générosité envers les sociétés valaisannes qui se déplaceront à Lucerne. Il annonce la 2<sup>ème</sup> fête fédérale de musique de divertissement qui aura lieu en 2008. Des changements d'orientation sont prévus pour Unisono. Il termine en souhaitant à toutes les sociétés une magnifique saison musicale.

*Notre Président remercie Monsieur André RHONER pour son message et le prie de transmettre aux instances fédérales nos amitiés et notre reconnaissance.*

## 9. Attribution de la fête cantonale 2009

Lors de l'AG 2004 nous avons lancé un appel pour des candidatures haut-valaisannes à l'organisation de la Fête cantonale 2009. Les candidatures devaient nous parvenir jusqu'au 31.01.2005. Nous avons reçu une seule candidature. Rassurez-vous la prochaine fête n'aura pas lieu à Gletsch mais sera bien centrée en Valais.

*Nous avons en effet reçu la candidature, dans les délais impartis, de la société ILLHORN de La Souste. Je prie son Président, Monsieur Dietmar WILLA, de nous présenter sa candidature.*

Monsieur Dietmar WILLA nous présente La Souste, village sis au cœur du Valais, près du bois de Finges. La Souste, avec Loèche, sont les deux villages de la commune et représentent environ 3'400 habitants. Sur écran, il nous présente les différentes salles et le parcours de défilé projeté. Il espère que l'AG acceptera La Souste comme prochaine destination les 12, 13 et 14 juin 2009.

*Comme il n'y a qu'une seule candidature, mais ô combien intéressante, notre Président demande de l'accepter par acclamation. Il remercie nos amis de la Souste et leur souhaite d'ores et déjà pleins succès.*

## 10. Fête cantonale 2005

### 10.1 Rapport du CO

*La fête 2005 fut belle. Une fête de la musique et de l'amitié. La participation était excellente et le niveau musical a été vraiment fantastique. La décoration de la halle de fête a beaucoup plu à tous les participants. Encore un grand MERCI au CO et à son Président Monsieur Antoine LATTION. Monsieur Dominique CHERVAZ, Vice-président du CO, nous livre un bref rapport final, en l'absence de Monsieur Antoine LATTION.*

Dans l'ensemble la fête cantonale 2005 laissera à tous les organisateurs un souvenir impérissable ! Le travail accompli avec le comité de l'ACMV, et en particulier son représentant Marcel VERNAY, fut en tous points remarquable. Il profite de remercier la Fédération des musiques du Bas-Valais qui a décidé d'annuler son festival pour que toutes ses sociétés puissent être de la fête. Il formule une petite remarque négative au sujet du respect des délais pour toutes les demandes adressées aux sociétés. Cela facilitera grandement le travail des organisateurs de la Souste. Il termine en remerciement la Loterie Romande pour le soutien apporté à la fête.

*Le Président et le Secrétaire remettent un cadeau souvenir à Messieurs :*

*Antoine LATTION Président ; Dominique CHERVAZ et Willy ECOEUR Vice- présidents ; Alain DORMOND et Christian DELADOEY membres.*

### 10.2 Décision au sujet du contrôle des musiciens pour la fête cantonale 2009

*Le Président rappelle tous les contrôles effectués lors de la dernière fête, cela en application du règlement de fête accepté lors de l'AG de 2004. Nous avons dû faire des exceptions (accidents, maladies graves, etc...) mais à notre avis il y avait tout de même trop de cas suspects ! Sans certificat médical, nous avons catégoriquement refusé tout remplacement. La commission musicale et le comité ne se sont pas faits que des amis. Nous avons simplement appliqué le règlement voté. Le comité vous pose la question suivante pour la prochaine fête de 2009 à La Souste.*

*Voulez-vous maintenir ce type de contrôle ?*

*NON 10*

*ABSENTENTION 0*

*OUI 212*

*Le Président remercie l'AG pour sa confiance.*

*Il ne voulait pas vraiment la rendre sa bannière ! Comme il a eu les honneurs du Nouvelliste et du Walliser Bote cela a mis du baume sur sa tristesse.*

*Bernard REYNARD a représenté l'ACMV avec beaucoup de plaisir et de dignité tout au long de son mandat. MERCI l'ami.*

*Le Président et le Secrétaire lui remettent un petit cadeau souvenir en témoignage de reconnaissance.*

*Bernard REYNARD veut nous adresser quelques mots...*

Je serai bref    Savièse    = prise du drapeau

                  Martigny    = nouvelle bannière

                  Collombey = reddition de la bannière

Mais entre ces dates que des souvenirs lumineux !

J'ai même appris deux mots d'allemand : "Guten Tag" et "Auf Wiederseh'n" !

*Au revoir Bernard et MERCI. (Pendant ce temps il embrasse une dernière fois « sa bannière ».*

*Nous avons la chance de compter parmi nous le nouveau directeur du Conservatoire en la personne de Monsieur François-Xavier DELACOSTE. Le Président lui cède bien volontiers le micro.*

Dans son bref message Monsieur DELACOSTE se réjouit de la collaboration heureuse qui s'est déjà instaurée entre nos deux instances. Il précise que les cours de direction seront restructurés prochainement.

*Notre président le remercie et lui souhaite un fructueux travail en Valais.*

## **11. Elections statutaires**

*D'après l'article 18 de nos statuts nous devons passer aux élections statutaires.*

*Votre Président et les collègues du comité actuel Daniel AMBORD, Léo CLAUSEN, Patrice Cordonnier, Walter KUONEN, Richard LEHNER (excusé), Guy MARCLAY, Pierre-Alain ORSINGER, Rémy PONT et Marcel VERNAY remettent leur mandat à disposition pour les trois prochaines années. Le Président vous demande de réélire tous ces membres pour un nouveau mandat en levant votre carte de vote.*

*MERCI pour cette belle unanimité !*

*Comme vous pouvez le constater, si vous avez bien compté, nous sommes 10 au comité...*

*Il reste un poste à repourvoir, c'est celui laissé vacant par Pierre FREY depuis une année. Cette place revient donc à la Fédération du Bas-Valais que nous avons sollicité pour un candidat. Je demande donc à son Président, Monsieur Georges FORNAY, de nous présenter son candidat.*

Au nom de la Fédération du Bas-Valais, Monsieur Georges FORNAY nous présente Monsieur Jean-Maurice DELASOIE. Enfant d'Orsières où il a commencé sa carrière musicale, Jean-Maurice DELASOIE joue actuellement à l'Harmonie de Monthey. Il est, depuis quelques années, membre du comité de l'Association romande des directeurs de musique (ARDM). Il exerce la profession d'instituteur à Monthey depuis fort longtemps.

*Notre Président remercie Monsieur Georges FORNAY pour sa présentation et demande à l'assemblée d'élire Jean-Maurice DELASOIE par main levée. Il félicite le nouveau membre et lui souhaite une bonne intégration au sein du comité de l'ACMV. Le comité est donc au complet pour vous donner satisfaction ces trois prochaines années. Notre Vice-président Guy MARCLAY, selon les statuts, demande tout simplement aux délégués de renouveler la confiance à Daniel VOGEL pour nous présider lors de la nouvelle législature. L'assemblée acclame Daniel VOGEL.*

*Le Président réélu reprend le pouvoir ! Il propose le remplacement des sociétés vérificatrices par l'Harmonie de Sion (Bas-Valais) et la Vispe de Viège (Haut-Valais).*

*Cette proposition est acceptée à l'unanimité.*

## **12. Admission / démission**

*Nous n'avons reçu aucune demande d'admission ni lettre de démission de la part des sociétés.*

## **13. Honorariat**

*Il a très récemment conduit les musiciens valaisans de « son » Brass Band 13 Etoiles au titre de champion du monde devant six autres candidats venant d'Europe, des Etats-Unis et de Nouvelle Zélande. Il a mené d'innombrables fois le 13 Etoiles au titre de champion Suisse et a obtenu de magnifiques résultats lors de toutes ses participations aux championnats d'Europe. Avec « sa » Concordia de Vétroz et la Persévérante de Plan-Conthey il a atteint les sommets dans différentes catégories lors de nombreux concours organisés par les associations cantonales suisses ou lors de fêtes fédérales. Il a été également longtemps à la barre de la fanfare de la Police cantonale valaisanne. Il est le fondateur, animateur et incontournable organisateur du championnat valaisan des solistes qui se déroule chaque année au début décembre à Sion. D'innombrables musiciens du Valais et d'ailleurs ont suivi son enseignement et sont devenus, grâce à lui, de brillants musiciens ou directeurs. Il y aurait encore tellement de choses à dire de ce travailleur infatigable, persévérant et ô combien efficace et compétent qu'est Géo-Pierre MOREN ! En reconnaissance pour tout son engagement en faveur de la musique en Valais, en Europe, le comité de l'ACMV a le très grand plaisir d'élever **Géo-Pierre MOREN** au rang de membre d'honneur de l'Association cantonale des musiques valaisannes. Géo-Pierre MOREN, au nom de tous les musiciennes et musiciens du Valais, nous vous souhaitons encore pleins succès pour l'avenir. Vive Géo-Pierre MOREN !*

*Monsieur le Conseiller d'Etat Claude ROCH, également membre d'honneur de l'ACMV, nous fait le plaisir et l'amitié de participer à notre rencontre annuelle. Vous avez la parole.*

Monsieur Claude ROCH nous salue bien cordialement. Il nous félicite pour le travail que nous accomplissons avec la jeunesse. Il ne manque pas d'adresser ses plus vifs compliments à Monsieur Géo-Pierre MOREN. Il remercie le directeur sortant du conservatoire, Monsieur Pierre-Alain BIDAUD, pour l'immense travail accompli et souhaite à son successeur, Monsieur François-Xavier DELACOSTE de poursuivre dans la même voie du succès. Il adresse encore ses félicitations aux organisateurs de la fête cantonale de Collombey et souhaite le meilleur à ceux de la Souste en 2009.

*Notre Président remercie le Conseiller d'Etat Claude ROCH pour ses aimables propos toujours bien sentis.*

## **14. Attribution du lieu de l'AG 2006**

*L'assemblée générale 2006, selon un tournus bien établi, doit avoir lieu dans le Haut-Valais. Pour ce faire une candidature nous est parvenue.*

Monsieur Reto ZENHÄUSERN, au nom de la Vispe, nous recevra très volontiers sur les bords de la Viège en 2006.

*Notre Président remercie la société de Viège pour son engagement. Rendez-vous donc en 2006 au cœur du Haut-Valais.*

*Monsieur Marcel MANGISCH, Président du Grand-conseil, nous a rejoint en cours d'assemblée. La parole lui est transmise en cette fin de matinée.*

Monsieur Marcel MANGISCH nous apporte, dans la bonne humeur, les salutations du Grand-conseil. Il compare volontiers des situations musicales avec celles qui se produisent dans son assemblée. Ceci dans les deux langues. Semble-t-il il y a des « couacs » dans les deux domaines. Il termine en souhaitant beaucoup de réussite à ses amis de La Souste pour 2009.

*Notre Président remercie Monsieur Marcel MANGISCH pour ses joviales paroles.*

## **15. Divers**

*Le Président signale le FESTIVAL de musique de divertissement (BLASKAPELLEN) qui aura lieu à Viège en 2006.*

*La parole n'étant pas demandée parmi les délégué,s le Président clôt les débats à 12h20 en laissant le soin aux deux sociétés organisatrices du jour de nous gratifier d'un petit concert apéro, avant le dîner qui sera servi dès 13h30 à la salle de l'Helvétique.*

*Association Cantonale des Musiques Valaisannes*

*Le secrétaire : Léo CLAUSEN*